

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في
الصحافة الوطنية

05/10/2015

المقررة الأممية هلالى إيلفر فى زياره رسميه للمغرب ابتداء من يوم غد الاثنين

هلالى إيلفر

تقوم المقررة الأممية الخاصة المعنية بالحق فى الغذاء هلالى إيلفر بزيارة رسمية للمغرب من 5 الى 12 أكتوبر الجارى. وتشكل هذه الزيارة فرصة للخبرة الأممية لتوطيد الحوار المبني مع مختلف الوزارات، والمؤسسات الوطنية والمنظمات غير الحكومية فيما يخص قضية الحق فى الغذاء على ضوء مسلسل الإصلاحات التي قام بها المغرب، بالإضافة إلى الأوراش المفتوحة بعد إقرار الدستور الجديد والتي أكدت التزام المغرب الإستراتيجى فيما يتعلق بتوطيد أسس دولة الحق والحكومة الديمقراطية وحقوق الإنسان.

زيارة الخبرة الأممية تأتي فى سياق انشاء الرباط بتسلم جائزة الفاو سنة 2015، لتحقيق المغرب الهدف الأول من أهداف الألفية للتنمية المتعلقة بالحد من الفقر المدقع والجوع، وذلك قبل سنتين من الموعد المسطر لهذا الهدف. وستبحث المقررة النصوص والإجراءات المعتمدة بالمغرب لضمان الحق فى الغذاء لكل مواطن وما هي المساطر المتخذة للحد من الاحتكار والمضاربة وضمان التسويق. للتذكير، فقد استقبل المغرب ومنذ بداية هذه الألفية 9 آليات خاصة موضوعاتية.

و هي الزيارات التي تركت انطباعا جيدا، خاصة فيما يتعلق بتقديم التقارير النهائية من طرف المكلفين بمهام **أمام المجلس الوطني لحقوق الإنسان**. ومعلوم أن المندوبية الوزارية المكلفة بحقوق الإنسان ومنذ تأسيسها عام 2011، وفي إطار المهام الموكولة إليها، حرصت دائما على ضمان نجاح زيارات مختلف المقررين الخاصين، بتنسيق مع المصالح والمؤسسات المعنية.

أنفاس بريس : هشام ناصر أرسل إلى صديق

Etat des lieux des **droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux** au Maghreb

Par Hamza Marzouk

Quel état des lieux des droits économiques et sociaux, culturels et environnementaux au Maghreb ? C'est à cette question que les participants au Forum thématique sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux au Maghreb, tenu à Hammamet les 2 et 3 octobre, ont essayé de répondre. L'emploi, l'éducation et l'accès à la santé étaient les sujets qui ont le plus alimenté le débat entre les intervenants et un public composé de représentants de la société civile venus des pays maghrébins, pour participer à ce forum qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative « l'Intégration régionale ; quelle alternative populaire pour une intégration effective et durable du MAGHREB » qui a été lancé le 2 octobre à Tunis. Au niveau de l'emploi, de l'éducation et de l'accès à la santé, les défis demeurent plus ou moins les mêmes pour les pays du Maghreb d'après les différents intervenants.

Emploi : un effort reste à faire pour la Tunisie et le Maroc

buy valium online without prescription

Pour l'économiste Mokadem Mongi, entre la législation régissant l'emploi et la réalité des choses il y a beaucoup de choses à revoir. D'après cet économiste, malgré la signature de 58 conventions internationales qui se rapportent au droit du travail et à la relation professionnelle, et malgré l'adhésion de la Tunisie à l'Organisation internationale du Travail juste à l'aube de son indépendance, la réalité n'est pas conforme aux engagements pris, car la précarité existe bel et bien dans plusieurs secteurs professionnels et les violations du droit au travail sont légion.

provigil for sale

« Parmi les objectifs de la révolution il y a l'emploi, raison pour laquelle le droit à l'emploi a été mentionné dans la nouvelle Constitution », indique-t-il. La réalité de l'emploi a subi un grand changement à cause de la précarité, de la dégradation des salaires, de l'instabilité professionnelle, de la violation des droits élémentaires des ouvriers, de la faiblesse de la couverture sociale et de l'inégalité entre les deux sexes dans les milieux professionnels. Mais pourquoi la situation est-elle arrivée à ce stade ? Lors de son intervention le spécialiste a indiqué que la Tunisie subit le contrecoup des changements qu'a connus le monde à travers la mondialisation, soit « le passage d'un modèle où il n'existe pas de concurrence et où l'Etat intervient à tous les niveaux à un modèle où l'économie de marché impose ses lois », précise-t-il. Et de continuer que la Tunisie s'est inscrite dans la logique d'une économie de marché : cela a engendré l'augmentation des cas de licenciements collectifs.

klonopin online without prescription

Parmi les caractéristiques du nouveau paysage du monde professionnel, d'après l'intervenant, les contrats

CDD qui représentent une forme d'emploi précaire : « Les pays sous-développés n'ont pas échappé à la mondialisation et ont subi des changements profonds orchestrés par la Banque mondiale et le FMI qui optent pour l'enracinement de l'économie de marché ». Et d'affirmer qu'il en résulte l'affaiblissement du pouvoir de négociations des fonctionnaires, la révision des salaires de base, l'augmentation de l'âge de départ à la retraite, la dégradation du pouvoir d'achat. Se basant sur les chiffres de l'INS, l'économiste Mongi Mkaem a indiqué que 44% des employés dans le secteur privé travaillent avec des CDD qui se réfèrent à des emplois précaires.

xanax online no prescription

Pour le cas du Maroc, **Hamdi Abderrafie, Directeur exécutif CRDH Rabat, conseil national des droits de l'Homme et consultant accrédité auprès de l'Organisation arabe du travail (OAT), les approches intégrées d'emploi sont absentes du Maroc et dans toute la région MENA. « Le marché de l'emploi au Maroc souffre de la précarité»**, dit-il.

Santé : des signaux alarmants

buy ambien online without prescription

Tout en rappelant que le droit à la bonne santé est un droit acquis, d'après le paragraphe 1 de l'article 12 du Pacte des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

buy ultram online no prescription

Selon les statistiques avancées par Dr. Moncef Ben Haj Yahia sur les problèmes de la santé en Tunisie, on constate une émergence des maladies non transmissibles de type chronique et dégénératif, dont le coût de prise en charge reste élevé. Et de préciser qu'en 2002, ces maladies constituaient 79,7 % des décès et 70,8 % de la charge de morbidité, une recrudescence des accidents de la voie publique avec de fortes conséquences en termes de mortalité et de morbidité : 15% de la charge de morbidité avec environ 1500 décès par an et plus de 10000 blessés, et une prévalence (nombre total de cas par rapport à la population) de l'hypertension artérielle de 30,2 % et une prévalence du diabète de 10 %, chez les plus de 35 ans et une augmentation du nombre de nouveaux cas de cancer par an, avec près de 15000 cas de cancer en 2014.

phentermine for sale

Concernant l'accès aux soins, le docteur a indiqué que 21,7% des Tunisiens ne disposent d'aucune couverture de santé d'après l'enquête sur la consommation des ménages 2010. Les chiffres avancés par l'intervenant indiquent bel et bien que l'égalité financière en matière de santé de base n'est pas une réalité palpable car 5 % des ménages subissent annuellement des dépenses médicales très lourdes (+ de 40 % des revenus disponibles au ménage) et 1 % des ménages descendent sous le seuil de pauvreté. Il ajoute : « Entre 2000 et 2013, la part des dépenses de santé dans le PIB est passée de 5,5% à 7,1%, sans amélioration significative de l'état de santé des Tunisiens. Cette augmentation a bénéficié essentiellement au secteur privé de la santé ». Avant de continuer : « La part des ménages dans les dépenses totales de santé a légèrement

baissé, avec la création de la CNAM, mais elle reste importante 37,5%, largement au-dessus des 20% recommandés ».

tramadol online no prescription

Evoquant le sujet de l'offre de soins, le docteur a indiqué : « En 2010, on compte 2085 centres de santé de base dans le pays, soit environ un centre pour 5000 habitants. Mais 938 centres n'assurent qu'une consultation médicale pour une journée par semaine et 352 centres assurent deux jours par semaine ». Quant aux hôpitaux, 109 d'entre eux sont sous-financés et sous-équipés. Parlant des problématiques des médecins spécialistes, l'intervenant a indiqué que 33 hôpitaux régionaux connaissent un manque de spécialistes. Les hôpitaux universitaires sont eux aussi en situation de crise chronique marquée par le manque de ressources, la surcharge de travail et le départ des spécialistes vers le secteur privé. « Cette situation est le résultat d'une politique de désengagement de l'Etat qui encourage le développement du secteur privé et laisse le secteur public se débattre avec ses problèmes. Il en résulte une difficulté d'accès à des soins de qualité pour une grande partie de la population », conclut-il.

Education : de la nécessité de la réforme dans tous les pays maghrébins

zolpidem online pharmacy

Dans son intervention, « Education au Maghreb : état des lieux et perspectives », Houssine Hadj Amor, a plaidé pour une réforme du système éducatif dans le Maghreb. « Nous revendiquerons un profil de « citoyen maghrébin » et une identité maghrébine nationale et universelle », a-t-il dit. Et d'ajouter que l'éducation à la citoyenneté doit faire l'objet d'un programme d'action qui touchera tous les aspects de l'éducation et de l'enseignement ».



Argent utilisé lors des élections du 4 septembre L'ONDE interpelle M. Jettou pour l'ouverture d'une enquête

177413

L'Observatoire national des droits de l'électeur (ONDE- Indépendant) demande à la Cour des comptes que préside M. Driss Jettou d'ouvrir une enquête au sujet de l'argent douteux qui a circulé de manière excessive lors des élections du 4 septembre dernier.

L'Observatoire affirme, sur la foi de constats auxquels il a procédé sur le terrain, que le scrutin s'est déroulé, généralement, dans des conditions acceptables au regard des lois et textes organiques y afférents tout en relevant quelques dépassements et remarqués dont la responsabilité incombe, quoique à des degrés variables, aussi bien à l'administration qu'aux candidats et aux électeurs.

Il recommande, de ce fait, instamment de mettre en place une commission nationale indépendante chargée de superviser les élections afin de prévenir d'éventuels irrégularités et de leur assurer transparence et neutralité (de l'administration) et d'adopter une base de données se référant à la Carte d'identité nationale sachant que tout citoyen ayant atteint l'âge légal devrait être inscrit au-

tomatiquement sur les listes électorales et pouvoir ainsi voter selon l'adresse figurant sur sa CIN.

L'Observatoire insiste, en outre, sur la nécessité d'initier les présidents des bureaux de vote aux lois régissant les élections et de les sensibiliser à l'utilité et au rôle des observateurs ainsi qu'à leurs droits et obligations, de rapprocher les bureaux de vote, surtout dans les régions éloignées, d'expliciter le rôle du bulletin individuel en raison du faible niveau d'instruction des électeurs et d'équiper les bureaux de vote de caméras de surveillance lors du dépouillement.

A noter que l'ONDE avait contribué à la formation d'un certain nombre d'observateurs et observatrices, en partenariat avec le commissariat ministériel aux droits de l'homme et le CNDH et en collaboration avec la fondation allemande Conrad Adenauer, ce qui a permis de proposer une liste de 47 observateurs et observatrices dont 37 ont été agréés et qui ont pu couvrir 9 provinces et préfectures et 19 communes et arrondissements dans nombre de bureaux de vote.